

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 62 (1921), p. 83-88

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1921__62__83_0

© Société de statistique de Paris, 1921, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV

NÉCROLOGIE

LUIGI BODIO

Luigi BODIO, président de l'Institut international de Statistique, est mort le 2 novembre dernier. C'est une grande perte pour la statistique, qu'il s'était attaché résolument à orienter dans une voie scientifique, et pour les statisticiens auxquels il prodiguait libéralement ses conseils.

D'abord professeur d'économie politique à Livourne en 1864, à Milan à 1867, il passa en 1869 à l'École supérieure de Commerce de Venise pour y faire un cours de géographie commerciale, et le voilà dès ce moment amené à s'occuper de la statistique : il y a consacré le reste de sa vie.

Nommé en 1872 secrétaire du Conseil général de Statistique, il est nommé en 1878 directeur de la Statistique du royaume, et lorsqu'il quitte ces fonctions pour devenir conseiller d'État, puis sénateur et commissaire général de l'Émigration, il prend la présidence du Conseil supérieur de Statistique qu'il a conservée jusqu'à sa mort.

L'organisation de la statistique du royaume d'Italie est donc véritablement son œuvre et il l'a poussée à un degré élevé de perfection. Mais il ne s'occupait pas seulement de la statistique de son pays; il aurait voulu arriver à une statistique mondiale par l'unification des méthodes et des cadres de la statistique. Dans ce but, il contribua en 1885 à la création de l'Institut international de Statistique; il en fut le premier secrétaire général, et, successivement réélu, il garda cette charge pendant vingt années; puis, en 1909, il en devint le président. Possédant des connaissances étendues dans tous les domaines, il était à même de juger des discriminations indispensables à faire dans le récolement des chiffres pour en assurer l'exakte comparabilité, et il apportait dans ses travaux, spécialement pour la détermination des cadres des diverses statistiques, la rigueur scientifique la plus attentive, se gardant à la

(1) Dont 5.558 000 francs représentant, au change moyen de l'année, 79.403.000 marks polonais. La Compagnie a cessé ses opérations en Pologne depuis le 29 juillet 1920.

(2) Résultats du premier exercice.

fois des ignorants et des habiles qui nuisent tant à l'autorité de la statistique. « Nous, les statisticiens, écrivait-il en 1905, nous sommes des naturalistes, cherchant la vérité sans parti pris, sans aucune préoccupation d'une thèse à soutenir. »

Il était membre de l'Academia dei Lincei, membre correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut de France depuis 1890, membre honoraire associé de la Société de Statistique de Paris depuis 1878, membre honoraire de la Société royale de Statistique de Londres et d'un grand nombre d'autres sociétés savantes.

Il a publié sous son nom peu de livres : sa modestie était telle qu'il préférait intervenir d'une façon impersonnelle, de telle sorte que dans les nombreux volumes produits par lui au nom des institutions qu'il dirigeait, les préfaces mêmes n'étaient pas signées. Mais son action était puissante et se manifestait notamment par ses nombreuses lettres, qui montraient son esprit toujours en éveil et son activité sans cesse en mouvement. Depuis le début de la guerre, il ne se passait guère de mois que je n'en reçusse, parfois même plusieurs par semaine : dans l'abandon d'une confiante intimité et de cette écriture caractéristique qu'on ne saurait oublier, il m'écrivait ses impressions sur les grands événements qui se déroulaient, les espoirs communs des deux grandes sœurs latines, puis il s'entretenait des intérêts de notre Institut international et de l'Office permanent de La Haye qui venait d'être créé à la veille de la guerre et qu'il fallait cependant organiser, malgré des difficultés de toute sorte.

Lorsque le Conseil exécutif de la Société des Nations songea à rechercher les moyens d'obtenir et de centraliser les statistiques qui lui sont nécessaires pour servir de base à ses discussions, il mit le nom de BODIO au premier rang des membres de la Commission consultative qu'il décida de réunir. Cette Commission se réunit à Paris au commencement du mois d'octobre 1920; à l'unanimité elle s'empressa tout naturellement de choisir BODIO pour président; elle trouva en lui un guide expérimenté et judicieux pour l'élaboration des propositions qu'elle formula dans cette matière si délicate.

Né le 12 octobre 1840, il venait d'avoir quatre-vingts ans lorsque notre Société eut l'honneur de le recevoir, et il nous avait tous charmés par sa bonté souriante et accueillante, son esprit alerte, épris d'art et de littérature, par l'élévation de ses idées et sa conversation animée, servie par une mémoire prodigieuse qui lui permettait de réciter par cœur des morceaux entiers des grands poètes, dans leur propre langue, à l'émerveillement de ses auditeurs.

Il est mort en pleine possession de ses facultés, après une vie bien remplie, ennoblie par la recherche passionnée du vrai. Nous adressons à sa veuve, à ses filles, et à ses disciples italiens devenus eux-mêmes des maîtres, l'expression émue des douloureuses condoléances de la Société de Statistique de Paris.

Albert DELATOUR.

V

BIBLIOGRAPHIE

H. DESCHAMPS. — *Comptabilité des Assurances*. Édition complétée et mise à jour, par MM. A. TRIGNART et I. BROCHU. 1 vol. chez E. Vitte. — Prix : 15 francs.

M. Deschamps, professeur au lycée Ampère, de Lyon, et expert-comptable, avait publié, il y a quelques années, un ouvrage concernant la comptabilité des assurances.

Il se préparait à en publier une seconde édition lorsque la mort vint le surprendre.

Sur l'initiative de M. Texier, directeur de la *Revue des Comptables*, le travail a été repris en 1914 par nos deux collègues MM. Trignart et Brochu, et après avoir été interrompu par la guerre, il vient d'être terminé.

L'ouvrage comprend, en dehors des généralités sur les assurances, l'exposé des

principes de comptabilité afférents aux diverses natures d'assurances (incendie — vie — accidents — risques maritimes), aux sociétés de secours mutuels et aux sociétés de capitalisation.

Il se termine par un aperçu du rôle des assurances pendant la guerre.

En outre de la mise à jour nécessitée par la mise en vigueur des lois fondamentales de 1905 et 1907 concernant le contrôle des sociétés d'assurances sur la vie et des sociétés de capitalisation, MM. Trignart et Brochu ont eu l'heureuse idée de compléter la première édition par un exposé sommaire des notions mathématiques concernant la technique des opérations d'assurances.

Ces notions seront utiles aux comptables des compagnies d'assurances qui tiendront à se rendre compte du mécanisme de calcul des primes et des réserves, et qui s'attacheront à bien saisir les différences que présentent le bilan actuariel d'une part et le bilan purement financier d'autre part.

Nos collègues ont eu également l'initiative intéressante de consacrer à la comptabilité des sociétés de secours mutuels un chapitre très complet. Nul doute que sur ce point ils aient fait une œuvre très utile, car trop nombreuses sont hélas les sociétés de secours mutuels qui, bien qu'animées des meilleures intentions, négligent de dresser le bilan complet de leurs engagements envers leurs sociétaires.

Il faut féliciter MM. Trignart et Brochu du travail qu'ils ont assuré en revisant et complétant l'œuvre du regretté maître comptable Deschamps.

Ajoutons que le volume a été édité avec un soin tout particulier par la librairie Vitte de Lyon.

HARRIOL.

* * *

Rapport du Bureau fédéral des Assurances sur les entreprises privées en matière d'assurances en Suisse en 1918.

Le rapport annuel du Bureau fédéral suisse des Assurances est un document statistique de tout premier ordre dont notre Journal a, à plusieurs reprises, signalé le remarquable ordonnancement et les intéressantes observations d'ensemble.

Le rapport de 1918 mérite une mention spéciale en raison des considérations qu'il contient sur les répercussions de l'ébranlement économique, causé par la guerre, dans l'industrie des assurances. Parmi ces dernières, l'assurance-vie donne lieu évidemment aux plus longs développements.

La production annuelle des sociétés suisses, en nouveaux contrats, a marqué un fléchissement sérieux en 1914 et 1915, mais a repris ensuite une allure croissante qui s'est nettement accentuée en 1918. L'augmentation est plus considérable pour les capitaux assurés que pour le nombre de polices souscrites (81 % contre 55 % par rapport à 1917); il y a donc eu en 1918 augmentation du capital assuré par nouvelle police; ce fait est dû sans aucun doute à la dépréciation monétaire. On l'a nettement constaté en France.

La statistique relative aux extinctions de contrats classées par extinctions normales (décès ou arrivée à terme) et extinctions anormales (rachat, réduction ou réalisation) fait apparaître pour 1918 un accroissement important de la proportion des extinctions normales (72 % contre 63 % en 1917); c'est la conséquence de l'épidémie de grippe qui a sévi en Suisse avec une intensité particulière. Le Bureau fédéral des Assurances a fait procéder, à cet égard, à une enquête minutieuse auprès des compagnies et, malgré les difficultés pratiques, a réussi à dresser des statistiques très complètes des effets de l'épidémie de grippe sur la mortalité (1). Le tableau

(1) Nous croyons intéressant de reproduire *in extenso* la conclusion du rapport à l'étude de l'épidémie de grippe :

« L'épidémie de grippe de l'année 1918 présente des particularités énigmatiques à plusieurs points de vue. En premier lieu, les différences d'intensité d'un pays à l'autre sont remarquables. En Europe, aucun pays n'a été aussi durement éprouvé que la Suisse (5 ‰) tandis qu'aux Indes, suivant une statistique anglaise, 2% de la population indigène a été enlevée, soit 6 millions de victimes!.. En même temps que la violence de son effet, il

suivant indique par catégorie d'âges les nombres de décès dus à la terrible maladie, et les nombres de décès normaux, rapportés à 1.000 têtes observées de chaque classe d'âge.

Classes d'âge	Nombre total des décès	Décès dus à la grippe	Décès normaux
15-30.	14	10	4
31-40.	15	10	5
41-50.	12	5	7
51-60.	18	3	15
61-70.	43	2	41
71 et plus.	94	4	90

On voit combien les classes jeunes ont été éprouvées.

L'étude détaillée des bilans financiers des compagnies d'assurances a conduit le Bureau fédéral à formuler des remarques très intéressantes sur les conséquences de la guerre au point de vue de la valeur réelle des pertes d'actif et de passif, eu égard à l'affaïssement général des cours et aux variations des changes.

A signaler également l'étude comparée de la mortalité de la population suisse au cours des trente-cinq années écoulées de 1876 à 1910. Les graphiques insérés dans le rapport montrent la diminution continue de la mortalité; cette amélioration est particulièrement sensible pour les nourrissons (diminution de presque 6 % du total des enfants nés viables).

Les statistiques relatives à l'assurance contre les accidents permettent de constater qu'au cours de la guerre, la fréquence des accidents professionnels s'est accentuée; cela est dû à l'occupation temporaire d'un nombreux personnel inexpérimenté et à la précipitation dans les méthodes de travail. D'autre part, la hausse générale des salaires et l'augmentation des frais médicaux ont donné lieu à des indemnités notablement plus fortes qu'avant la guerre. Le 1^{er} avril 1918 a été créé un organisme d'Etat : « La Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents », auprès duquel sont obligatoirement assurées les grandes collectivités ouvrières (entreprises de transport, industrie du bâtiment, etc.). Cette Caisse a, par ailleurs, projeté d'introduire l'assurance volontaire prévue par la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accident du 13 juin 1911. Elle tend ainsi à étendre son domaine au détriment des sociétés privées.

En ce qui concerne l'assurance contre l'incendie, on constate un fort accroissement des sommes assurées et cela provient essentiellement de l'élévation des prix de la plupart des choses.

Parmi les autres catégories d'assurances, nous signalerons les observations concernant l'assurance contre le vol. Depuis la guerre les vols se sont multipliés d'une manière effrayante, aussi bien en Suisse que dans les autres pays, et les compagnies d'assurance ont dû hausser constamment leurs tarifs de primes, et certaines ont frisé la déconfiture.

En dehors des considérations générales dont nous venons de donner un rapide aperçu, le rapport contient une série de graphiques très instructifs et de nombreux tableaux statistiques d'une lecture claire et commode qui donnent par nature d'assurance les renseignements les plus détaillés sur les caractéristiques, le mouvement des opérations et les résultats financiers de toutes les sociétés d'assurances fonctionnant en Suisse.

I. BROCHU.

semble qu'un déplacement des classes d'âge atteintes s'est produit, en Suisse les classes jeunes étant les plus éprouvées alors que, chez nos voisins qui ont beaucoup moins souffert, les personnes âgées ont été aussi touchées, même plus que les jeunes, comme ce fut le cas de l'épidémie plus bénigne de 1919-1920. En ce qui concerne l'intensité en fonction de l'âge, la grippe se rapproche donc de la tuberculose et rentre dans la catégorie des maladies exceptionnelles où la résistance générale du malade ne semble jouer aucun rôle. Il y a là une indication pour les études sur la mortalité; la durée de la vie humaine est une fonction de la résultante entre la résistance générale et les forces destructives. A ces dernières s'est jointe la grippe qui constitue un élément de nature encore mystérieuse comme le prouvent les résultats ci-dessus. Souhaitons qu'un nouveau réveil de cette noire maladie soit épargné pour longtemps à l'humanité.

Aperçu des travaux de la statistique danoise officielle dans la période 1896-1920.

Le Bureau central de la statistique danoise officielle, désigné sous le nom de « département de la Statistique », vient de publier une brochure donnant un aperçu de ses travaux pendant les vingt-cinq dernières années. Ce document est intéressant parce qu'il montre de façon saisissante les avantages de la centralisation, par les soins d'un service d'État unique, de toutes les statistiques officielles. Rattaché, pour ordre, au ministère des Finances, le département de la Statistique danoise jouit, en fait, d'une véritable autonomie, et de larges ressources lui sont allouées pour faire face aux dépenses croissantes qu'exigent le développement et l'extension de son activité.

Nous allons passer sommairement en revue les principales branches de la statistique officielle dont s'occupe le département.

Statistique de la population. — Elle est établie sur la base des recensements quinquennaux. Celui qui eut lieu en 1916 fut complété par une enquête sur la répartition de la population par profession, conjointement avec la répartition d'après le revenu et la fortune, ce qui permet d'avoir une classification intéressante de la population au point de vue social. Les mouvements de la population sont enregistrés avec une grande précision, à l'aide des formulaires individuels (un formulaire pour chaque mariage, chaque naissance et chaque décès) et des contrats de transport obligatoirement dressés par les émigrants.

Statistique agricole. — Parmi les statistiques périodiques concernant l'agriculture, signalons celle relative à l'emploi de la superficie du sol, dressée tous les cinq ans à l'aide des renseignements détaillés fournis individuellement par chaque agriculteur, sur l'étendue de la superficie utilisée par chacune des différentes cultures. Quant aux statistiques des récoltes, elles sont établies avec grand soin sur la base de données fournies par les conseils communaux et de renseignements fournis tous les quinze jours, pendant les mois d'été, par des experts locaux répartis dans les différentes régions.

Statistique du commerce avec l'étranger. — Les données en sont fournies par des formulaires qui sont remplis obligatoirement pour chaque lot de marchandises importé ou exploité et qui, depuis la loi de 1918, portent non seulement sur la quantité, mais encore sur la valeur de ces marchandises.

Statistique des établissements de crédit et des sociétés. — L'annuaire statistique publié par le département donne sous forme de tableaux des renseignements très complets sur l'activité financière des banques, sur les cours du change, les émissions, les cours de la Bourse. Il donne également la statistique (dont M. Neymarck réclame si justement l'établissement en ce qui concerne la France) des sociétés par actions existantes.

Statistique sociale. — Aucune autre branche de la statistique officielle danoise n'a subi, pendant ces vingt-cinq dernières années, un développement aussi considérable que la statistique sociale. A signaler les recherches faites en 1906 pour constater la propagation de la tuberculose; en 1908 pour obtenir une statistique générale de la morbidité; en 1898, 1906 et 1916, sur les accidents du travail.

En ce qui concerne la consommation, des enquêtes détaillées ont permis de dresser une statistique de la consommation des différentes classes de la société.

La statistique des prix de détail a pris une importance particulière depuis la guerre, parce qu'elle doit servir de base à la fixation des indemnités de cherté de vie à allouer aux fonctionnaires de l'État. D'autre part, deux fois par an, le département élabore des nombres-indices par un budget de ménage de 2.000 kr. en 1914, qui sont d'une grande utilité pour la réglementation des salaires.

La statistique ouvrière proprement dite donne les résultats d'enquêtes minutieuses sur les heures de travail, le taux des salaires, le chômage, les grèves et lock-

out. Mentionnons également la statistique annuelle, depuis 1918, des logements et des loyers dans toutes les villes.

Indiquons, en terminant, qu'en dehors des travaux nécessités par l'établissement des statistiques officielles, le département se livre à des études spéciales destinées à éclairer le Gouvernement et le pouvoir législatif pour la préparation des lois. C'est là un rôle dont l'importance n'échappera pas à nos collègues qui ont eu l'occasion de discuter, à propos d'une communication de M. Borel, de l'utilité de la coordination des services de statistique fonctionnant au sein des différents ministères.

I. BROCHU.



***Mortalidad infantil en Montevideo*, par le Dr JOAQUIN DE SALTERAIN.**

Cet opusculé de 30 pages est un travail sur la mortalité infantile dans le département de Montevideo (Uruguay), présenté au Congrès Sud-américain de l'Enfance en mai 1919. Les informations numériques qu'il contient sont extraites des publications officielles de statistique démographique et s'étendent sur les années 1887 à 1916 pour les enfants de zéro à cinq ans.

La proportion des décédés de moins d'un an pour 1.000 naissances s'est abaissée de 147 en moyenne pendant la période quinquennale 1887-1891 à 125 pour 1912-1916. Pour les enfants de moins de cinq ans, les proportions correspondantes sont 297 et 191. Ce notable abaissement de la mortalité infantile est attribué à la déclaration obligatoire des maladies contagieuses, à la vaccination également obligatoire, à la diffusion de l'emploi du sérum antidiphtérique, à l'amélioration des conditions hygiéniques générales. C'est ainsi qu'on a pu faire tomber de 4.344 en 1887-1896 à 1.272 en 1907-1916 le nombre total des décès d'enfants de zéro à un an par maladies contagieuses. Pour la diphtérie seule, le nombre annuel des décès est tombé de 628 en 1887 à 19 en 1916. Ces chiffres suffisent à caractériser les succès obtenus dans le département de Montevideo par les autorités et les médecins qui ont uni leurs efforts pour la lutte contre la mortalité infantile.

Notons encore que, par suite du renversement des saisons dans l'hémisphère austral, ce sont les mois de novembre à janvier (saison d'été) qui fournissent le plus de décès d'enfants. Pour l'ensemble des années 1907 à 1916, on a enregistré 1.529 décès d'enfants de moins d'un an en décembre (dont 656 par diarrhée infantile) contre 896 en août et seulement 711 en avril.

Michel HUBER.

Le Gérant : CH. FRIEDEL.
